

ENTREPRISES DE LA MOBILITÉ



Recruter vos
collaborateurs



Former vos
collaborateurs et
développer les
compétences



**Anticiper vos besoins
en emploi et compétences**



Être accompagné dans
le financement et la gestion
des dispositifs



Bénéficier d'une
information régulière

**Une offre de service au plus près
de vos besoins et de vos attentes**

OPCO Mobilités

l'opérateur de compétences des métiers de la mobilité



92 829
alternants



139 870
entreprises



1 668 000
salariés

Nos actions

- **Vous conseiller** pour vous apporter des réponses individualisées
 - **Vous informer** ainsi que vos salariés sur tous les dispositifs de formation
 - **Promouvoir vos métiers** pour répondre aux besoins de recrutement
- **Financer** l'alternance, le plan de développement des compétences et les actions d'accompagnement des Entreprises et des Branches
- **Anticiper** l'évolution des emplois et des qualifications

Notre service de proximité

Nos délégations régionales vous accompagnent dans vos projets en vous proposant une offre de service en phase avec vos besoins.

Pour en savoir plus:

opcomobilites.fr/offredeservices-entreprises

OPCO Mobilités vous accompagne dans
vos **démarches de gestion des emplois et
des parcours professionnels**

Réaliser en autonomie un état des lieux RH
et compétences



Un outil digital permettant de réaliser en autonomie
un état des lieux de la situation RH et compétences
de votre entreprise



Les bénéfices

- **Bénéficier** d'une photographie des besoins RH et compétences en quelques minutes
- **Identifier** les zones de risques et les potentiels de développement RH et compétences sur 9 thématiques
- **Être orienté** sur les dispositifs les plus adaptés à votre situation, avec l'appui du conseiller OPCO Mobilités



Modalités pratiques

- **Réaliser** le questionnaire en 15 minutes
- **Télécharger** une synthèse des points forts et axes de progrès et être contacté par votre conseiller OPCO Mobilités



L'appui de votre OPCO

Sur demande, un conseiller OPCO Mobilités vous contacte à l'issue de l'auto-diagnostic pour un conseil personnalisé

OPCO Mobilités vous accompagne dans
vos **démarches de gestion des emplois et
des parcours professionnels**

Diagnostiquer l'emploi et les compétences de votre entreprise

M-Diagnostic RH & Compétences

Par OPCO Mobilités

Un dispositif permettant, grâce à un diagnostic réalisé avec un consultant, d'identifier les leviers pour optimiser l'emploi et les compétences de votre entreprise

Une prestation prioritairement destinée aux entreprises de moins de 50 salariés



Les bénéfices

- **Réaliser** un diagnostic qui permet de prendre du recul et d'avoir un regard extérieur sur votre situation
- **Approfondir** les thématiques emploi/compétences identifiées par l'entreprise avec l'appui d'un consultant référencé par l'OPCO
 - **Définir** un plan d'action adapté au diagnostic



Modalités pratiques

- Avec le conseiller OPCO Mobilités, **sélectionner** un consultant expert référencé
 - **Planifier** jusqu'à 16 jours d'intervention sur une année civile*
 - **Réaliser** avec le consultant le diagnostic



L'appui de votre OPCO

- Un conseiller OPCO Mobilités vous **appuie** tout au long de la mise en œuvre du dispositif
- OPCO Mobilités **finance à 100%** le diagnostic pour les entreprises de moins de 50 salariés

*diagnostic + accompagnement ou diagnostic seul ou accompagnement seul si l'entreprise fournit la preuve qu'elle a fait un diagnostic par ailleurs

OPCO Mobilités vous accompagne dans
vos **démarches de gestion des emplois et
des parcours professionnels**

Déployer un plan d'actions sur mesure adapté à
votre entreprise

M-Accompagnement RH & Compétences Par OPCO Mobilités

Un dispositif qui fait suite au diagnostic et permet la mise
en œuvre du plan d'actions

Une prestation prioritairement destinée aux entreprises
de moins de 50 salariés



Les bénéfices

- **Faciliter** la mise en œuvre du plan d'action identifié dans le diagnostic, avec l'appui d'un consultant référencé par l'OPCO
- **Adapter** ou **développer** des outils opérationnels, prêts à être utilisés dans le quotidien de l'entreprise



Modalités pratiques

- Avec le **conseiller** OPCO Mobilités, **sélectionner** un consultant expert référencé
 - **Planifier** jusqu'à 16 jours d'intervention sur une année civile*
 - **Réaliser** avec le consultant les actions et les outils souhaités



L'appui de votre OPCO

- Un conseiller OPCO Mobilités vous **appuie** tout au long de la mise en œuvre du dispositif
- OPCO Mobilités **finance à 100 %** l'accompagnement pour les entreprises de moins de 50 salariés

*diagnostic + accompagnement ou diagnostic seul ou accompagnement seul si l'entreprise fournit la preuve qu'elle a fait un diagnostic par ailleurs



www.opcomobilites.fr

Votre contact